

Édito :

Vous avez dit « USAGERS »

Le concept d'usager de l'hôpital public recouvre une réalité complexe. Les droits qui s'y rattachent varient selon l'approche que l'on peut en avoir.

Une première approche conduit à considérer que l'usager s'apparente au malade. Qu'il s'agisse de qualité de la prise en charge, d'information du patient, de choix personnels, de dignité de la personne... elle débouche sur les droits individuels reconnus à la personne malade.

Ces droits individuels peuvent être revendiqués et défendus dans un cadre collectif par les associations de patients.

Dès lors que la personne malade, donc fragilisée et dépendante, peut ne pas être en mesure de s'assumer pleinement cette première approche de la notion d'usager doit être élargie à la famille, aux proches, aux représentants légaux.

Une deuxième approche découle de l'article L6111-1 du Code de la Santé Publique qui précise que les établissements de santé ont pour mission d'assurer le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades, des blessés et des femmes enceintes.

Doit donc être considérée comme usager toute personne susceptible d'être prise en charge dans le cadre de cette mission.

Le COVID 19 qui sévit actuellement sans considération de sexe, de nationalité, de religion ou de lieu apporte malheureusement la preuve que chacun d'entre nous est potentiellement usager.

A la notion d'usager se rattachent des droits individuels qui vont inmanquablement correspondre à des préoccupations collectives. La rapidité de la prise en charge pour un patient est une donnée individuelle. Elle se traduit par la question des temps d'accès au soin au niveau collectif.

La qualité d'usager n'ayant rien à voir avec la nationalité, il convient sans doute de considérer que les droits des usagers, même défendus par des associations citoyennes, ne découlent pas de la citoyenneté mais de principes inscrits dans notre constitution et dont chacun est fondé à se prévaloir. C'est le cas notamment de l'égalité d'accès aux soins.

Cela devrait conduire les autorités qui ont inscrits ces principes dans le marbre et sont garantes de leur application à reconnaître le rôle des associations d'usagers et à favoriser leur expression en leur accordant la place qu'elles méritent.

Depuis les lois BACHELOT, TOURAINE, MA SANTE 2022 c'est loin d'être le cas.

Les carences de l'hôpital public constatées lors de la crise du Covid et la progression de la désertification médicale en ville comme à l'hôpital témoignent du mépris dans lequel ces associations sont tenues.

R. VACHON

Sommaire :

- L'écho des comités : Pages 2 à 4
- Autres infos locales : Page 5
- Dossiers : Pages 6 et 7
 - Covid
 - Psychiatrie
 - Autres
- Culture et santé : Page 8

L'écho des comités :

DOLE - 39

Extraits du bulletin d'information du comité de défense des hôpitaux de DOLE

JEUDI 21 JANVIER, dans le cadre de la journée d'action pour la défense de l'hôpital public, une délégation du Comité de défense des hôpitaux publics de Dole sera présente en fin de matinée devant l'Hôpital Pasteur de Dole, en soutien au personnel hospitalier et pour défendre le maintien des activités publiques de chirurgie de proximité à Dole. (horaire à confirmer en fonction du rassemblement des personnels)



Avec la délibération de Longwy sur le Doubs, ce sont aujourd'hui **57** communes représentant plus de **30 000** habitants qui soutiennent les hôpitaux publics de Dole

Le comité de défense de la santé du Doubs organise une conférence grand-public, **Samedi 23 janvier de 16H à 19H** sur le thème "La SANTÉ de DEMAIN, entre problèmes du quotidien et quête de l'absolu ..." avec de nombreux intervenants .
A suivre sur : => sur les chaînes Youtube de "radio BIP", "Média 25" => sur la page FaceBook de "radio BIP" => sur Radio BIP (FM 96.9)

avec notamment le Pr Laurent Thinès, neurochirurgien au CHU de Besançon — Michel Antony de la coordination Nationale , Yahn Daubigny, usager....

DOURDAN - 91

Une pétition pour s'opposer au dépeçage de l'hôpital.

Incroyable mais vrai ! En pleine épidémie, au moment où il est d'intérêt national de renforcer l'hôpital public, le Directeur de notre hôpital décide d'amputer le site de Dourdan de services essentiels. Après la maternité, c'est maintenant la pédiatrie qu'il veut transférer à Etampes.

[Pétition · HÔPITAL DE DOURDAN : STOP AUX TRANSFERTS ET AUX FERMETURES ! · Change.org](#)

CRETEIL - 94

Chirurgie cardiaque H MONDOR -Nouvelle offensive

Suite à la décision du Directeur Général de l'AP-HP de transférer le service de transplantation cardiaque du Groupement Hospitalier Universitaire Henri MONDOR à l'hôpital de La Pitié, la coordination de défense du CH Henri MONDOR a alerté les élus et la population, d'où des réactions :

[Un communiqué de presse du président du département](#)

[Un courrier adressé par 7 parlementaires au ministre de la Santé 21](#)

[Une question écrite déposée par Madame Isabelle SANTIAGO, députée 21](#)

RUFFEC - 16

Motion

à Monsieur le Président de la République,
à Monsieur le Premier Ministre,
à Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé,

Partout en France, des lits ferment « temporairement » faute de soignants pour assurer les services. Ces fermetures « temporaires » viennent s'ajouter aux fermetures définitives liées aux restructurations toujours d'actualité malgré la pandémie. Partout en France, des personnels craquent et fuient l'hôpital. Partout en France les moyens alloués aux ehpad et au médico-social frisent l'indigence. Partout en France, les déserts médicaux progressent, en ville comme à l'hôpital. Partout en France, l'accès aux soins est devenu un parcours du combattant pour les populations. Et le bassin de vie de Ruffec n'y échappe pas.

[La suite de la motion](#)

SAINT AFFRIQUE - 12

Le Manifeste des hôpitaux et maternités de Sud-Aveyron souhaite que celles et ceux qui veulent se faire vacciner puissent le faire rapidement

[Le communiqué](#)

Il appelle ses membres à participer à la visioconférence organisée par la coordination sur la situation et le devenir de la psychiatrie

[L'invitation](#)

NORD ESSONNE - 91

La Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France formule des recommandations sur le projet de l'Hôpital Paris-Saclay situé à Orsay.

[MRAE - Avis en date du 23 09 20 de la mission régionale d'autorité environnementale d'IDF sur le projet de l'hôpital Paris-Saclay situé à Orsay](#)

De son côté le comité de défense des hôpitaux du Nord Essonne plaide pour un projet de santé publique adapté aux besoins de la population du Nord- Essonne et pour un service hospitalier accessible à tous.

[Pour un projet de santé publique adapté aux besoins de la population du Nord Essonne - Pour un service hospitalier accessible à tous](#)

Il appelle la population à participer à l'enquête d'utilité publique préalable à la construction d'un nouvel hôpital.

[L'enquête publique a démarré](#)

Autres infos locales :

DINAN - 22

Quel avenir pour l'Hôpital de Dinan, son personnel et l'offre de soins ?

Pour rappel, le Syndicat CGT a toujours soutenu le maintien d'une maternité accouchante. La CGT et le personnel de la maternité ont rencontré et alerté les élus, les parlementaires et ont mené différentes actions accompagnés de la population.

[L'article](#)

BELFORT 90

"Le Ségur n'a rien réglé"

A Belfort, la CGT de l'hôpital de Trévenans réclame plus de lits, de moyens

Ils, elles continuent à se battre. Pour leurs conditions de travail. Pour un meilleur accueil et prise en charge des malades. La CGT de l'HNFC, l'hôpital du Nord Franche-Comté, appelait ce jeudi à un rassemblement des salariés des hôpitaux, des Ehpad, des étudiants des métiers de la santé, mais aussi du secteur médico-social, de la psychiatrie ou de l'aide à domicile. Selon le syndicat, le Ségur de la Santé n'a rien réglé.

[L'article](#)

Dossiers :

COVID

Analyse de l'impact des mesures de lutte contre le coronavirus sur notre démocratie.

Interview (à partir de 26' 30'') de Barbara STIEGLER,
philosophe, professeure à l'université Bordeaux-Montaigne

[Le lien vers l'émission](#)

Une autre vision de l'épidémie de coronavirus par Richard HORTON,
rédacteur en chef de la revue The Lancet,
qui dénonce « une faillite catastrophique des gouvernements occidentaux »

[Le lien vers l'article](#)

Des soignants doutent de la fiabilité des masques KN 95.

L'apparition de clusters dans plusieurs établissements hospitaliers d'Ille et Vilaine (CHU de Rennes - plus de 50 soignant.e.s contaminées, Centre Hospitalier de Saint-Méen-le-Grand plus de 80 soignant.e.s contaminé.e.s) a mis en évidence de forts doutes concernant les masques à la norme chinoise KN 95 utilisés dans ces services.

Le syndicat Sud Santé Sociaux interpelle le ministère

<http://coordination-defense-sante.org/2021/01/fiabilite-des-masques-kn-95>

Le monde fait face à un «échec moral catastrophique»

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé fait cette constatation suite à la répartition inéquitable des vaccins entre les pays riches et les pays pauvres.

[L'article](#)

Les centres de santé se mobilisent contre la COVID 19

Les centres de santé se mobilisent pour réussir la vaccination et contribuer à apporter une réponse à un défi sanitaire. La notion de responsabilités territoriale et populationnelle portée par les centres de santé n'aura jamais eu autant de sens que dans cette pandémie.

[L'article](#)

PSYCHIATRIE

Collectif des 39 : La dérision, le jour du mouvement national, pour protester contre la loi "sécurité globale"

En ce début d'année 2021, et comme tous ceux qui manifestent ce jour, le Collectif des 39 se « réjouit » d'une toute nouvelle mouture, préparée par nos gouvernants, du fichier national de « personnes ayant des activités susceptibles de porter atteinte à la sécurité publique et à la sûreté de l'État » en y introduisant les « données de santé révélant une dangerosité particulière ». C'est une folle avancée vers la « sécurité globale » de l'humanité !

[Le communiqué](#)

Union Syndicale de la Psychiatrie : Quand la logique des marchés détruit les services publics ! L'exemple de la santé en est le paradigme.

Depuis bien longtemps déjà, nos dirigeants ont comme seul curseur programmatique l'efficacité économique. Alors que le service public de santé, depuis la création de la Sécurité sociale, a comme fondement son universalisme, il est le lieu même où sévissent les ravages du capitalisme néolibéral : toujours plus de privatisations, mais sous la coupe d'un Etat qui organise l'installation du marché.

[Le communiqué](#)

Journée nationale d'action pour la défense de l'hôpital et de l'accès aux soins du 21 janvier 2021

L'Association nationale de défense des Malades, Invalides et handicapés (AMI) s'associe à la.



L'A.M.i s'associe à la journée nationale d'action pour la défense de l'hôpital et de l'accès aux soins du 21 janvier 2021. Nous faisons nôtres les revendications des personnels et des usagers de la santé que nous sommes toutes et tous.

La fermeture d'établissements et de lits qui vont continuer en 2021 ne se justifie pas au regard des besoins, en grande partie non satisfaits, des usagers de la santé. L'instauration du forfait urgence de 18 € est scandaleuse. Il va contribuer à la dégradation de l'état sanitaire de la population. En effet les citoyens et les citoyennes ne peuvent être tenu-e-s responsables de n'avoir plus de médecin traitant dans les banlieues ou dans les campagnes.

[Le communiqué](#)

Culture et santé :

Dans l'attente de jours meilleurs

<https://www.youtube.com/watch?v=QPUfMnSW09I>

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>

	<p>COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité <i>(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)</i> Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15 Tél : 09 67 04 55 15 SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025 Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146 Site : http://coordination-defense-sante.org/ Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93 Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02</p>
---	---